



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

5800, rue Saint-Denis, suite 104, Montréal (Québec) H2S 3L5

Le 9 avril 2020

**OBJET : Addenda n° 2 de l'OMHM  
Remplacement et mise aux normes du réseau d'urgences et du groupe  
électrogène Habitations D'auteuil  
Appel d'offres n° 303710**

---

Madame, Monsieur,

Veuillez prendre connaissance de l'information ci-jointe qui constitue l'**addenda n° 2 de l'OMHM** :

➤ Veuillez remplacer la page 16 de 102 par celle-ci-jointe :

La date limite du dépôt des soumissions est reportée au 20 mai 2020 à 11 h

Une date de visite des lieux vous sera donnée dans un prochain addenda

Veuillez prendre note des explications supplémentaires émises par :

**Les Services EXP inc.** Devis électrique nommé ADD-E-0 ;

**Les Services EXP inc.** Devis électrique nommé ADD-M-01 ;

Veuillez considérer cet addenda comme faisant partie intégrante des documents de soumission.

Si de plus amples renseignements vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec **Karine St-Pierre** en utilisant le formulaire à cet effet que vous trouverez à l'adresse suivante :  
**[www.omhm.qc.ca/fr/form/question-pour-un-appel-d-offre](http://www.omhm.qc.ca/fr/form/question-pour-un-appel-d-offre)**

Espérant le tout conforme,

Emma Boulkemir  
Directrice des opérations en approvisionnement  
Office municipal d'habitation de Montréal

EB/kstp

p. j. (3)

c. c. Dossier



## Appel d'offres public INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

mars 2020

Remplacement et mise aux normes du réseau d'urgence  
et groupe électrogène au 255, Henri-Bourassa Est

AO 303710  
Dossier 502-5478

### 7. ADDENDA

- 7.1 L'OMHM peut corriger ou modifier ses documents d'appel d'offres en transmettant un addenda qui sera publié dans le SÉAO.
- 7.2 Lorsque les renseignements demandés ou les questions soulevées concernent un objet significatif ou susceptible d'avoir un impact sur la présentation des soumissions, l'OMHM transmet toute l'information requise aux soumissionnaires au moyen de cet addenda.
- 7.3 Le soumissionnaire doit accuser réception de tous les addenda en l'indiquant sur le « Formulaire de soumission ».

### 8. PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

- 8.1 La soumission doit être lisible, rédigée en français.
- 8.2 La soumission doit être lisible et rédigée en lettres moulées ou en caractères d'imprimerie.
- 8.3 La soumission doit être présentée sur le « Formulaire de soumission » fourni à l'**Annexe 1** et doit être accompagnée de tous ses annexes ou autres documents exigés dans l'appel d'offres. Ces documents doivent être placés dans une enveloppe cachetée et une « Étiquette de retour » contenant les informations mentionnées à l'**Annexe 4** doit être apposée sur l'enveloppe. L'OMHM se réserve le droit de rejeter toute soumission qui ne rencontre pas toutes ces exigences.
- 8.4 La soumission doit être signée. Dans le cas d'une société, elle doit être signée par l'ensemble des associés ou accompagnée d'une procuration autorisant le signataire à signer la soumission pour la société.
- 8.5 Un soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule soumission en établissant son prix conformément aux exigences des documents d'appel d'offres. Des personnes liées sont considérées comme étant un même soumissionnaire. Par conséquent, si un soumissionnaire dépose successivement plus d'une soumission, toutes les soumissions pourront être rejetées.
- 8.6 Pour être valide, la soumission doit être reçue au plus tard le **20 mai 2020** à 11 h au bureau d'affaires de l'OMHM situé au 5800, rue Saint-Denis, bureau 104, Montréal, province de Québec, H2S 3L5. Les soumissions seront ouvertes au même endroit et le même jour à 11 h 15.

Addenda 2

Date : 31 mars 2020	Disciplines : Mécanique
Projet : Les Habitations d'Auteuil Remplacement du groupe électrogène	N° projet : MTR-00254101-A0
Propriétaire : OFFICE MUNICIPAL D'HABITATIONS DE MONTRÉAL	

**Veillez accuser réception de cet addenda en l'inscrivant sur la formule de soumission, à défaut de quoi votre soumission peut être rejetée.**

**Cet addenda est constitué de 1 page.**

**Cet addenda fait partie intégrante du document de soumission et le modifie de la façon suivante :**

**DEVIS**

1. Section 23 11 13 – Les articles 2.11.4 et 2.11.5 sont annulés. Le texte de ces deux articles sera fourni avec la génératrice.

**PLANS**

**1. Plan MP-03**

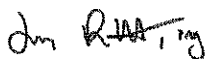
Diagramme de fonctionnement

- Installer un robinet à bille avant le raccord flexible du réservoir auxiliaire.
- Installer un clapet de retenue à piston à la décharge de la pompe P-01 de la compagnie Velan, Stewart & Fils ou équivalent approuvé.
- Le raccord flexible du réservoir auxiliaire devra être approuvé ULC et résistant à 1 000° F, de OPW ou équivalent approuvé.
- Fournir et installer un indicateur sonore/visuel avec bouton de réarmement à l'extérieur, près du cabinet de remplissage, modèle T5R K et T5R AI de INCON ou équivalent approuvé.
- Fournir et installer un indicateur de niveau visuel sur le réservoir principal de OPW modèle 200 TG-M et ou équivalent approuvé.

**Pièces jointes :**

**Rédigé par :** George Gervin, Tech. Sr.

**Vérifié par :** Jimmy Rheault, ing.  
OIQ No : 135239



2020-03-31

Signature du représentant autorisé d'EXP

31 mars 2020

Date



2020-03-31

Date : 31 mars 2020	Disciplines : Mécanique
Projet : Les Habitations d'Auteuil Remplacement du groupe électrogène	N° projet : MTR-00254101-A0
Propriétaire : OFFICE MUNICIPAL D'HABITATIONS DE MONTRÉAL	

**Veillez accuser réception de cet addenda en l'inscrivant sur la formule de soumission, à défaut de quoi votre soumission peut être rejetée.**

**Cet addenda est constitué de 1 page.**

**Cet addenda fait partie intégrante du document de soumission et le modifie de la façon suivante :**

**DEVIS**

- Section 23 11 13 – Les articles 2.11.4 et 2.11.5 sont annulés. Le texte de ces deux articles sera fourni avec la génératrice.

**PLANS**

**1. Plan MP-03**

Diagramme de fonctionnement

- Installer un robinet à bille avant le raccord flexible du réservoir auxiliaire.
- Installer un clapet de retenue à piston à la décharge de la pompe P-01 de la compagnie Velan, Stewart & Fils ou équivalent approuvé.
- Le raccord flexible du réservoir auxiliaire devra être approuvé ULC et résistant à 1 000° F, de OPW ou équivalent approuvé.
- Fournir et installer un indicateur sonore/visuel avec bouton de réarmement à l'extérieur, près du cabinet de remplissage, modèle T5R K et T5R AI de INCON ou équivalent approuvé.
- Fournir et installer un indicateur de niveau visuel sur le réservoir principal de OPW modèle 200 TG-M et ou équivalent approuvé.

Pièces jointes :

Rédigé par : George Gervin, Tech. Sr.

Vérifié par : Jimmy Rheault, ing.  
OIQ No : 135239



2020-03-31

Signature du représentant autorisé d'EXP

31 mars 2020

Date



2020-03-31